



D.2017.11.22.3.1.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 22 Novembre 2017

3 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES**3.1 – POLITIQUE CYCLABLE D'AGGLOMERATION : ETUDE PREALABLE A LA PROPOSITION DE MISE EN PLACE D'UNE AUTORITE ORGANISATRICE UNIQUE DES MOBILITES CYCLABLES URBAINES ET DES SERVICES ASSOCIES**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux novembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann jusqu'au point 2.3)	Absent-Excusé (à/c du point 3.1)
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (M. Del Borrello à/c du point 8.1)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (pouvoir M. Grass à/c du point 3.1)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Tisséo Collectivités est l'autorité organisatrice des mobilités sur la grande agglomération toulousaine et regroupe sous son égide, pour une organisation commune des mobilités en transport en commun, Toulouse Métropole, les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain, le Syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine.

Si son action porte en premier lieu sur l'organisation et le développement du réseau de transport public Tisséo ainsi que sur l'accompagnement des entreprises dans les plans de mobilité, Tisséo Collectivités s'implique également régulièrement en faveur de l'usage du vélo, seul ou bien en intermodalité avec le réseau structurant métro / tramway / bus :

- Aménagement de stationnement vélo au sein des pôles d'échanges multimodaux par l'installation de mobiliers urbains et de parcs vélos.
- Réalisation de continuités cyclables lors des opérations d'aménagement du réseau structurant.
- Location de vélo et atelier vélo dans le cadre des missions exercées à la Maison de la Mobilité de Labège, en partenariat avec le Sicoval.
- Dispositif de « Pack pro vélo » dans le cadre des plans de mobilité porté au titre du dispositif partenarial avec la Maison du Vélo.
- Interopérable de la carte Pastel et du titre Pass Ecomobilité avec VéloToulouse.

Les politiques cyclables urbaines sont une des composantes essentielles de la stratégie mobilité décrite dans le Projet Mobilités 2020.2025.2030. Plutôt destiné à satisfaire les nombreux déplacements de moins de 3 km qui s'expriment actuellement dans tous les secteurs du territoire, l'usage du vélo peut également permettre de compléter les transports en commun sur des distances plus longues, lorsque ceux-ci sont perturbés par la congestion automobile ou plus simplement pour des origines et des destinations encore mal desservies.

Afin d'accentuer leur implication en faveur de l'usage du vélo, les collectivités se saisissent des outils et leviers à leur disposition pour mettre en place et conduire une politique publique plus appropriée et dynamique. L'expertise technique, les marges de manœuvre budgétaires avec un budget dédié, les processus et outils de planification sont très importants pour conduire ces politiques et mettre le vélo au même plan que les autres modes.

Dans cette logique, et en déclinaison d'une part des axes de la stratégie Ecomobilité délibérés par le comité syndical de Tisséo Collectivité en février 2016 et du Projet Mobilités 2020.2025.2030, il est proposé d'impulser une nouvelle dynamique, à l'échelle de la grande agglomération toulousaine, sur les mobilités cyclables urbaines et les services associés, tant sous l'angle de la gouvernance que de de l'expérimentation et l'innovation.

Sur l'axe de la gouvernance, il est proposé de déployer les actions vélos, de développer et d'animer un réseau d'acteurs à l'échelle du PDU. Tisséo Collectivités pourrait fédérer l'ensemble des acteurs du vélo pour partager un projet de territoire commun, coordonner les différentes actions menées, échanger sur les principes d'aménagement, de signalisation ainsi que pour structurer les outils de communication ... ceci afin de développer une « culture vélo » commune.

Il est proposé d'engager deux études visant à proposer une autorité organisatrice unique des mobilités cyclables urbaines et à définir la nature et l'organisation des services associées :

Pour une « autorité unique des mobilités urbaines cyclables » :

Engager une étude de faisabilité juridique, technique et financière sur la mise en place de cette structure, prenant en compte (non exhaustif) :

- Vérification des règles de compétences et de délégation de compétences entre collectivités,
- Diagnostic de la situation par intercommunalités,
- Budgets d'investissement, de fonctionnement et d'exploitation, recettes et subventions possibles (consolidation et prospective),
- Analyse des scénarios d'organisation et moyens associés.

Pour un service de location vélo :

Engager une étude de faisabilité juridique, technique et financière sur la faisabilité d'un service de location vélo à l'échelle de la Grande Agglomération Toulousaine et permettant de définir le mode opératoire le plus adéquat pour exploiter ce service, prenant en compte (point non exhaustif) :

- Le cadre de la loi NOTRe.
- Une étude de marché.
- La notion d'intermodalité.
- Les évolutions des services vélos automatisés (sans mobilier et usage via une application smartphone).
- Le mode opératoire d'exploitation.

Sur l'axe de l'expérimentation, il est proposé d'engager une démarche allant dans le sens du développement de l'usage du vélo :

Expérimenter une « Maison des mobilités cyclables urbaines » :

A titre expérimental, il s'agirait de faire évoluer la Maison de la Mobilité de Labège, ou existe déjà un service de location vélo et un parc vélo gérés par cette structure, en « Maison des mobilités cyclables urbaines » :

- Le SICOVAL souhaite faire évoluer le site de Labège en maison du vélo. Tisséo Collectivités souhaite mieux gérer son service de covoiturage, les effectifs de la Maison de la Mobilité à Labège pouvant être recentrés sur le site de Compans.
- Il s'agirait par conséquent de mettre à contribution les associations locales représentants les usagers du vélo et contribuant au développement de l'usage du vélos (Maison du Vélo, Deux pieds Deux roues, Vélorution) sur une proposition d'offre de services au sein de cette nouvelle structure, dans une logique d'une politique de report modal intermodal train-vélo pour les déplacements domicile travail sur les zones économiques Labège Enova et Montaudran.

Un deuxième site devra être proposé, par exemple sur Basso-Cambo pour favoriser l'usage du vélo pour effectuer « le dernier kilomètre » vers les entreprises implantées sur

Sur l'axe de l'innovation, des porteurs de projet innovants ont été identifiés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par Tisséo Collectivités, en lien avec les démarches SMARTCity de Toulouse Métropole et TEX du SICOVAL. Il s'agira d'accompagner les porteurs de projets innovants qui concernent le vélo* et les nouveaux objets de glisses urbaines, pour développer de nouveaux champs de mobilité et de services aux usagers :

- Cibler les acteurs potentiels AMI, SMART City, TEX ... autres
- Etablir des partenariats privilégiés avec les porteurs de projet (réponse à appel à projet collaboratifs nationaux ou européens, financement, mise à disposition, convention d'occupation ...) pour consolider les initiatives,
- Parmi les projets, le déploiement du vélo électrique, la micro mobilité, la location de scooter en libre-service, les services autour des terminus Métro et parkings relais ...

**Bellatrix Bike (vélo à assistance électrique très léger et innovant en termes d'usage, de rangement et de recharge), Maison du Vélo (vélos mis à disposition, conseil en mobilité active, relevé de données vélo), INDIGGO (indemnité kilométrique vélo), La Poste-Bemobi (location longue durée de VAE connectés sur zones d'activité, parkings vélo modulaires et autonomes en énergie), Pack Editions (promotion des modes actifs, proposition d'itinéraires adaptés à l'usager vélo selon l'horaire ou le niveau de mise en sécurité souhaité), Thirty One (vélos libre-service électriques ou hybrides).*

*

* *

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président ,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE la réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'une autorité unique des mobilités cyclables urbaines et des services associés.

ARTICLE 2 : APPROUVE la réalisation d'une étude de faisabilité d'un service de location vélo à l'échelle de la grande agglomération toulousaines et des services associés.

ARTICLE 3 : APPROUVE le principe d'évolution de la Maison de la Mobilité de Labège en Maison des mobilités cyclables urbaines, à titre expérimental.

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour mener à bien les études et démarches nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle des articles 1 à 3 de la présente délibération.

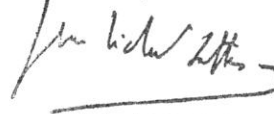
ARTICLE 5 : DIT que les crédits d'études seront inscrits au BP 2018.

ARTICLE 6 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Michel Lattes', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean-Michel LATTES